



Direction des Ressources Humaines Mutualisées

ANNONCE

Intitulé du poste :

AGENT DE SECURITÉ DE SORTIE DES ÉCOLES (CDD)

Référence : M2026-52

Service : POLICE MUNICIPALE

Supérieur hiérarchique direct : LE CHEF DE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

Cadre d'emploi : CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES – CATEGORIE C

Filière : TECHNIQUE

Durée hebdomadaire de travail : TEMPS NON COMPLET

Lieu(x) de travail : Ecole de Beyssac, VILLE DE MARMANDE

Descriptif du poste

Marmande est une commune de 17500 habitants située au cœur du sud-ouest de la France, à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse, sous-préfecture et chef-lieu de canton du département de Lot-et-Garonne, en région Nouvelle-Aquitaine. Elle fait partie de l'intercommunalité de Val de Garonne Agglomération (43 communes, 62000 habitants).

La mission consiste à faire traverser la chaussée sur les passages piétons, aux personnes fréquentant un établissement scolaire.

Missions

Missions principales :

La mission consiste à faire traverser la chaussée sur les passages piétons, aux personnes fréquentant l'école de Beyssac à Marmande

Équipée d'une chasuble jaune fluo avec l'inscription " Sécurité École " et d'un panneau " Stop ", la personne est chargée d'arrêter les véhicules au moment des traversées.

Revêtue de son équipement, elle prendra place au milieu de la chaussée, après s'être assurée qu'elle pouvait le faire sans risque pour son intégrité physique.

Depuis sa position nettement visible et sans équivoque pour les automobilistes, la personne en place pourra ainsi assurer la protection des piétons (adultes et enfants) quittant l'école.

En cas de difficultés ou d'incidents, la personne informera la Police Municipale pour une intervention sur place (stationnement gênant la progression des piétons, non-respect du Code de la Route...)

Compétences requises

SAVOIR :

- Maîtrise des modalités d'intervention avec les différents types de population,
- Connaissance du Code de la Route et des arrêtés du Maire (Pouvoir de Police, Maire)
- Maîtrise des techniques d'appel des services de Police Municipale.

SAVOIR-FAIRE :

- Faire appliquer le code de la route pour la traversée des enfants et des parents,
- Gérer les relations avec la population,
- Effectuer un compte-rendu aux supérieurs hiérarchiques de tous les événements ou faits importants.

SAVOIR-ETRE :

- Capacité de s'affirmer dans des situations délicates, sens des responsabilités,
- Sens de la médiation, maîtrise de soi et qualité relationnelle

Conditions particulières d'exercice du métier

Horaires :

Matin :

Lundi, mardi mercredi, jeudi et vendredi matin de 08h35 à 9h15 et de 11h50 à 12h10 à part le mercredi midi de 12h10 à 12h30

Après-midi :

de 13h45 à 14h05 et de 16h00 à 16h40

à part le vendredi après-midi de 15h50 à 16h30

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Mode de recrutement

Recrutement contractuel 10 mois (année scolaire)

Date limite de dépôt des candidatures : 16 août 2026

Date d'embauche souhaitée : 01/09/2026

Pour répondre à cette annonce :

Envoyez :

-une lettre de motivation et un curriculum vitae

Merci de préciser votre adresse postale

à l'attention de :

Monsieur Le Maire de Marmande

Gestionnaire recrutements : recrutement@valdegaronne.fr

* Pour en savoir plus sur la gestion et la protection de vos données dans ce cadre, vous pouvez consulter les Mentions Légales, rubrique « RGPD : Règlement de la protection des données » en allant à l'adresse suivante : <http://www.mairie-marmande.fr/index.php/mentions-legales>